

le prodige arrivé au lac de Thoun, supposé qu'on puisse le lui appliquer, à des feux souterrains ou à un tremblement de terre.

Le lac de Thoun a dans son contour sur sa gauche, les villages de *Daettligen*, *Aefche* ou *Aefchi*, *Leiffigen*, *Krattigen*, *Fulensée* ou *Faulensée*, la baronnie, la petite ville & le magnifique château (*) de *Spiez* qui appartiennent à M. le Baron d'Erlach, de Berne, ci-devant Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses en France; il a aussi *Einigen* ou *Zeinigen*, le château ruiné des Barons de *Straethlingen*, *Gwatt*, *Scherzligen*, & le château de *Schadau* qui sont à l'endroit où l'Are sort du lac de Thoun: sur la droite du lac se présentent le hameau *Sunglaeuenen* ou *Sundlauwenen* (13), le village *Meerligen*, le château & le village de *Ralligen*, *Gunten*, le château & le village *Oberhofen* qui sont à une lieue au-dessus de Thoun, & le village *Hilterfingen*.

Au nord du lac dans la proximité du village de *Meerligen* est la fameuse caverne (**) de *Saint-Béat*, (l'Apôtre de la

Suisse), remplie de stalactites & d'autres incrustations. On a aussi trouvé des indices de mercure près du lac de Thoun. L'Are en sortant du lac de Brienz, se jette dans celui de Thoun, après avoir partagé la petite ville *Unterseen* en deux parties inégales. La distance entre les deux lacs est d'une petite lieue.

A l'extrémité du lac de Thoun vers le levant, s'ouvre une petite vallée très-isolée dite *In-Habchern* ou de *Habkeren* que traverse le torrent *Lombach* qui se jette dans le lac de Thoun. Le vallon est très-remarquable par les productions de la nature; il y a des mines d'argent, de cuivre & de vitriol, beaucoup de terres grasses & minérales de toute espèce de couleurs, des pierres de spath & de quartz, & un grand nombre de petites cornes d'ammon minéralisées. On a aussi une fabrique de verre dans le district dit *Harzersboden*. On trouve dans la vallée de *Habkeren* un village de paroisse composé de maisons écartées, derrière le mont *Battenberg*.

LAC DE MORAT.

LE Lac de Morat, en latin (1) *Lacus Moratensis* ou *Muratensis*, & en Allemand *Murter-see*, a sur ses bords, presqu'au centre de la côte méridionale, la ville de Morat, capitale du Comté de ce nom qui est aujourd'hui un bailliage que les Cantons de Berne & de Fribourg possèdent en commun & dont les habitans sont de la Religion réformée. La juridiction sur le lac appartient à la ville de Morat. Il a deux lieues de longueur sur une petite lieue de largeur; il peut avoir vingt-cinq ou vingt-sept brasses de profondeur. On prétend qu'il a été plus grand dans les anciens temps, & qu'il s'étendait (2) jusqu'aux murs d'Avenche, l'*Aventicum* des Romains. Il communique avec le lac de Neuchatel par la Broye. Le lac de Morat donne de bon poisson & en assez grande quantité, il en fournit suffisamment à la ville de Fribourg pour les jours maigres & pour le carême. Parmi ces poissons, il y en a une espèce que bien des connoisseurs en bonne chère estiment & qu'on nomme *Salut*, c'est une espèce de dauphin, on en prend de dix à cinquante livres, il faut les darder dans le lac.

David Herliberger, de Zurich, a donné une jolie Carte de la plus grande partie des environs du lac de Morat; j'en vais profiter. Le lac est tout entier dans le bailliage de Morat, à l'exception du côté qui touche au couchant le bailliage Bernois d'Avenche. Au levant il est borné par le terrain marécageux qu'on appelle le *Moos* de la ville de Morat; au couchant il a pour limite le marais d'Avenche & le village de *Salaveaux* où entre la Broye, en venant de Payerne. Le village de *Salaveaux*, en Allemand *Salfenach*, dépend de la paroisse *Costard*, bailliage d'Avenche. La ville de Morat, est, comme je l'ai observé, au centre de la partie méridionale du lac. Au nord le lac touche à la seigneurie de Môtier, qui fait partie du Comté de Morat. Le lac de Morat gèle quelquefois

dans les rudes hivers au point qu'on le traverse avec des voitures bien chargées. C'est un bruit populaire que tout ce qui tombe dans ce lac est perdu pour jamais. Plantin, de Lausanne, a fait cette observation dans la notice de l'Helvétie ancienne & moderne. Autre observation: Scheuchzer, de Zurich, dit que le lac de Morat fournit des poissons plus délicats que le lac voisin de Neuchatel, & que les Fribourgeois connoisseurs payent en carême deux *creutzer* (petite monnaie) de plus chaque livre de poisson du lac de Morat que ceux du lac de Neuchatel.

Le bailliage de Morat est agréablement (***) situé & très-fertile en prés & en fruits. La ville de ce nom jouit d'une situation riante & de quelques privilèges; elle est bien bâtie: le Baillif ou plutôt l'*Avoyer* préside au nom des deux Cantons au Conseil, au Consistoire & à la Justice inférieure de la ville de Morat. On se sert indifféremment dans ce bailliage des Langues *Allemande* & *Françoise*. La plupart des villages ont pour cette raison deux noms différens, l'un Allemand, l'autre François. Le Baillif ou Avoyer réside dans un château antique, mais renouvelé, qui est à l'extrémité de la ville du côté d'Avenche.

Après avoir diné dans le cabaret (****), de *la Rive*, qui a une vue délicieuse, & qui est la meilleure auberge de Morat, & l'une des plus délicates de la Suisse, je monte dans ma barque pour faire le tour du lac. Je m'avance de Morat au couchant, & j'aperçois le long de la côte, le village de *Meyri*, en Allemand *Merlach*, & en latin *Meiriacum*; il donne le nom à une paroisse de laquelle dépendent les hameaux de *Courgevoux*, *Courlevont*, *Caut-Siberle* & *Greng* ou *Grain*. A *Courgevoux*, qu'on appelle *Gurwolf*, il y a une colline couverte d'un superbe vignoble qui produit de fort bon vin. La tradi-

(*) PLANCHE 29.

(13) Une partie de ce hameau a été couvert de pierres par le torrent *Sundbach* qui se jette en cet endroit dans le lac de Thoun, au pied du mont de *Saint-Béat*, en Allemand *Battenberg* ou *Sant-Beaten-Berg*.

(**) PLANCHE 29.

(1) *Plantini Helvetia antiqua & nova Cap. XV. pag. 26, in Thesauri Helveticae Historia.*

Scheuchzeri Itinera Alpina. T. III. pag. 419 & 421.

Leu, Dict. Hist. de la Suisse. T. XIII. pag. 493.

David Herliberger, Topographie de la Suisse, T. I. pag. 149 & 150.

Faesi, Descript. Topog. de la Suisse. T. III. pag. 471.

Tschanner, Dict. Géog. Hist. & Pol. de la Suisse. T. II. pag. 67, &c.

(2) La partie du lac qui touchoit autrefois Avenche, se nommoit *Aventicensis lacus*. Un traité d'alliance en l'an 1333, désigne le lac de Morat, sous le nom *Uecht see*. On appelle encore *Uechtland* & anciennement *Oechtland* ou *Ocht*, le pays où sont situées les villes de Berne & de Fribourg. On rapporte l'origine de ce nom au local vers le levant, en Allemand *Ost*, ou *Ocht* & *Uecht*.

(***) PLANCHE 174.

(****) PLANCHE 30.

tion rapporte que sur son terre étoit dressée la tente de Charles-le-Téméraire, Duc de Bourgogne; il est du moins certain que l'endroit où la bataille fut livrée entre ce Prince & les Suisses, le 22 Juin 1476, est placé au pied de cette colline. Immédiatement au-dessous du champ de bataille, sur le chemin de Morat à Avenche, tout près de Meyri, on découvre sur une hauteur vers le lac la Chapelle (*) des Bourguignons où l'on voit les ossemens des Bourguignons qui furent tués à la bataille de Morat; journée à jamais mémorable, qui tranquillisa Louis XI, Roi de France, & assura la liberté des Suisses ses chers Alliés. Je rapporterai ailleurs les inscriptions en latin & en Allemand qu'on lit sur le mur extérieur de cette chapelle; elles sont toutes faites avec une simplicité majestueuse. Le Duc de Bourgogne mis en déroute par les Suisses, fut obligé de lever le siège de Morat. Les habitans de cette ville célèbrent (**) encore de temps à autre ce grand événement par des fêtes & des réjouissances publiques. Voici les vers que M. de Voltaire (2) a faits sur cette glorieuse époque, & sur l'escalade de Genève.

LA LIBERTÉ. J'ai vu cette Déesse altière,
Avec égalité répandant tous les biens,
Descendre de Morat en habit de Guerrière,
Les mains teintes du sang des fiers Autrichiens
Et de Charles le téméraire.
Devant-elle on portait ces piques & ces dards,
On traînait ces canons, ces échelles fatales
Qu'elle-même brisa, quand ses mains triomphales
De Genève en danger, défendaient les ramparts.
Un Peuple entier la suit : sa naïve allégresse
Fait à tout l'Apennin (3) répéter ses clameurs;
Leurs fronts sont couronnés de ces fleurs que la Grèce
Aux champs de Marathon prodiguait aux vainqueurs.
C'est-là leur Diadème, &c.

Après avoir passé la chapelle des Bourguignons, on observe une pointe que le lac forme, on la nomme le Bec de Greng ou Grain, d'un moulin qui termine le côté droit de cette pointe & qui est au-dessous du hameau le Haut-Greng. L'histoire rapporte que près du Bec de Greng, un grand nombre de Bourguignons poursuivis par les vainqueurs, se précipitèrent dans les eaux & s'y noyèrent. Bientôt après commence le bailliage d'Avenche, territoire du Canton de Berne, avec le village de paroisse Faoug ou Faoux, en Allemand Pfauen, & en latin Fagum. La petite rivière la Chandon se jette ensuite dans le lac, puis celle de Schwarzbach qu'on pourroit appeler un torrent. J'ai déjà parlé du village de Salavaux, près de l'embouchure de la Broye, à la tête du lac presque au coin de la côte qui est au nord; cette rivière, en Allemand Bru ou Breuw, a sa source dans le bailliage de Chatel-Saint-Denis, Canton de Fribourg. La paroisse de Cotter ou Costerd n'est pas éloignée de Salavaux. Le château & le village de Bellerive, au couchant du lac dans la même paroisse de Costerd, appartiennent avec cette paroisse & Salavaux à la maison de Grafenried, l'une des plus illustres de la République de Berne; cette Maison possède aussi la seigneurie voisine des villages le haut & bas Vallaman ou Valleman. Il y a un excellent vignoble à Costerd; ce village

est situé au pied du mont Mistelacher-Berg; tous ces districts font partie du bailliage d'Avenche, Canton de Berne. On voit aussi un superbe château à Vallaman-dessous, il appartient également à la maison de Grafenried. On appelle Vuillées, ou Vuilli ou Vuillers, en Allemand Mistelach ou Wistelach, une presqu'île formée par les lacs de Neuchatel & de Morat, & par la rivière de Broye, qui en sortant du lac de Morat va se jeter dans celui de Neuchatel. Cette péninsule consiste en partie en une montagne qui produit un excellent vin. La partie en pleine de cette presqu'île est couverte de beaux villages. Le quartier d'en-haut de la montagne est sous la souveraineté de Berne dans le bailliage d'Avenche, & il renferme la petite ville de Cudrefin, ainsi que les villages Costerd, Reffudens & Villard-le-Grand. Le quartier d'en-bas fait partie du bailliage de Morat qui appartient aux deux Cantons de Berne & de Fribourg. Wistelach ou Mistelach se nomme en latin Medio-Lacum, parce que ce district est situé entre les deux lacs de Neuchatel & de Morat. Le bailliage d'Avenche finit le long du lac de Morat au village de Gevaux ou Guevaux qui est du Comté de Morat, & à l'endroit où MM. de Kilchberg, de Berne, ont un beau château. Ce village, renommé par son vignoble, est de la paroisse de Motier. Je trouve en côtoyant cette partie du lac, le village Mur, avec une belle maison de campagne qui appartient à M. le Baillif Fischer, de Berne. Ce local est aussi de la paroisse de Môtier. On entre ensuite dans la seigneurie de Lugnorre, limitrophe du lac, qui fait partie du bailliage de Morat: Lugnorre, gros village, donne le nom à cette seigneurie. J'y trouve, sur le lac, la paroisse de Môtier qui est considérable & dont Lugnorre dépend. Les environs de Môtier produisent un excellent vin, ils sont garnis d'un grand nombre de maisons de campagne, toutes appartenantes à des familles de Berne & de Fribourg. On nomme le quartier de la paroisse de Môtier le Bas-Vuilli ou Wistelach. Les habitans parlent ici un mauvais patois François. Un peu au-dessous de Môtier le ruisseau dit Muhlibach entre dans le lac. On voit ensuite Tox-Rechard ou Torrechard, autrement Château-Richard, grande maison de campagne qui appartient à la branche de Diesbach dite Liebenstorf, de Berne; cette maison & le village suivant de la Prax ou Auprax, en Allemand Zur-Matten, sont en face de la ville de Morat; il y a aussi de belles maisons de campagne au Prax. On côtoie ensuite le village de Nant ou Naut, qui, avec le Prax & Sugiez, est encore de la paroisse de Môtier. La rivière de Broye ressort du lac au village de Sugiez (4) ou Sugier, en latin ad Salices, & en Allemand Zur-Weiden: il y a ici un pont de pierre sur la Broye; cette rivière va se jeter dans le lac de Neuchatel, près du cabaret la Sauge, en latin ad Salicem, après un cours de près d'une bonne lieue le long du Mont Vuilli ou Mistlach. Je côtoie présentement l'autre extrémité du lac de Morat, ce district qu'on appelle das Moos ou le terrain du marais; il en sort plusieurs gros ruisseaux, le Bey-Graben, le Schwarzhherd, Alte-Bibern & le Neu-Graben; la petite rivière de Bibern vient originairement de la paroisse Gurmels ou Cormonde, dans l'ancien territoire de la ville de Fribourg, passe auprès du

(**) PLANCHES 40 & 72.

(*) PLANCHE 100.

(2) Œuvres, T. XII. Mélanges de Poésies, &c. T. I. Epître de l'Auteur en arrivant dans sa terre, près du lac de Genève, en Mars 1755, pag. 392. (Genève) 1775, in-8.

(3) Le Poète désigne sous ce nom étranger les montagnes qui sont dans

Tome I.

la proximité de Genève; indépendamment de l'Apennin en Italie, le Grand-Saint-Bernard, en Vallais & assez voisin du lac de Genève, se nommoit Penninus Mons.

(4) Ce nom dérive du patois du pays. On écrivoit anciennement Saussaye, un lieu planté de saules. On écrit aujourd'hui Saussaie, en latin Salicetum, Salisum.

village de *Liebensdorf* ou *Liebirsdorf*, traverse la communauté de *Kerzers* ou *Chietres* qui est à deux lieues de Morat, & qui se jette dans le lac de Morat. Le village de *Chermey*, en Allemand *Gallmiz*, est situé dans un terrain marécageux sur les bords du lac & dépend du bailliage de Morat. Au bas de Gallmiz on trouve une source chaude minérale qui dégorge dans le lac. Ma barque rejoint ici la côte sur laquelle est bâtie la ville de Morat. Je passe en face du beau château de *Loewenberg*, qui appartient à la maison de *May*, de Berne. La situation du local est ici délicieuse : *Loewenberg* offre à la fois un vignoble considérable, des champs, des bois & les plus riantes prairies. Au-dessus de ce château est une autre colline toute couverte de vignes, & sur laquelle le Comte de Ro-

mont, *Jacques de Savoye*, avoit son camp lorsqu'il assiégeoit Morat avec l'armée du Duc de Bourgogne. Entre cette colline & *Loewenberg* est la grande route de Morat à Berne & de laquelle une branche conduit à Arberg ; je trouve entre *Loewenberg* & Morat le gros village de paroisse *Montellier* ou *Montillier*, où il se fait une pêche considérable, ce village a été rebâti à neuf depuis l'incendie de 1741. Toute cette côte est couverte de villages, de maisons de campagne, de vignobles & de prairies. Ces villages sont *Alta Villa*, le haut & le bas *Burg*, *Lurtigen*, *Salsenach*, *Villars-le-Moine*, *Corwolf* & *Clavalleire* ou *Clavaleire* ; rien de si charmant que l'aspect de ces divers paysages.

L A C D E B I E N N E .

BIENNE (1), en Allemand *Biel*, & en latin dans les actes *Bienna*, *Biellum*, *Bipennis* (2), ville & petite république en Suisse ; donne son nom à un lac qui peut avoir trois lieues & demie en longueur & une petite lieue dans sa plus grande largeur ; elle est située à l'extrémité septentrionale du lac, dans un emplacement (*) riant & favorable pour l'industrie, tant par la facilité de se procurer toute espèce de denrées, qu'à cause de ses eaux propres à tout usage. Bienne est placée en partie sur une petite élévation au pied du grand Jura ; la plaine, au nord, est riche en beaux vergers & en bons fourrages ; derrière la ville & au nord-est s'étend un vignoble dont on vante le produit.

On a donné quelquefois dans les derniers temps au lac de Bienne le nom de *Lac de Nidau*, d'une jolie petite ville (**) du Canton de Berne, qui est à une demi-lieue de distance de Bienne, à l'extrémité la plus basse du lac, près de l'endroit où la Thiele en sort ; mais cette dénomination n'a pas fait grande fortune. Le lac s'étend du levant au couchant, sa longueur depuis l'embouchure de Thiele dans la proximité de l'île de Saint-Jean jusqu'à la sortie de cette rivière près Nidau, a trois lieues & demie, & sa plus grande largeur de *Ligerz* en droite ligne, comprend une lieue. Au levant, il est borné par le territoire de la ville de Bienne, & par la petite ville de *Neustadt* ou *Neuveville* qui est de l'Evêché de Bâle ; au couchant par le bailliage d'*Erlach* ou *Cerlier* & l'île de Saint-Jean qui sont du Canton de Berne, & par la châtellenie de *Landeron* qui est du Comté de Neuchâtel ; & au midi par les bailliages d'*Erlach* & de *Nidau*, du Canton de Berne.

La Thiele, qui sort du lac près de Nidau, offre la commodité du transport par eau jusques dans l'Are, & de celle-ci dans le Rhin. Le lac reçoit aussi la petite rivière de la *Suze*, en Allemand *Sufs*, & le torrent *Trann-bach*. Au printemps, lors de la fonte des neiges dans les hautes montagnes, la *Suze* & le *Trann-bach* grossissent au point qu'ils haussent considérablement le lac. Autre inconvénient, lorsqu'après une pluie douce dans les mois d'Octobre & de Novembre, il succède un froid violent, alors le lac gèle si fortement, que durant plusieurs semaines la navigation est totalement

interrompue au grand préjudice de la ville de Bienne & des habitans limitrophes.

La côte septentrionale du lac se présente couverte par des montagnes assez élevées qui font partie du mont Jura, & dont les hauteurs sont garnies de bois fort épais. Ces montagnes protègent les cantons d'au-dessous plantés de vignobles, contre les ravages qu'au printemps le vent du nord fait à la vigne. Ce vent destructeur est presque entièrement emporté par-dessus les montagnes sur la partie du sud. La vue des vignobles qui sont cultivés depuis le pied de la côte septentrionale du lac en montant jusqu'aux rochers les plus escarpés & dans des endroits où la terre manque presque entièrement, l'aspect des bourgs & villages généralement tous bien bâtis, celui du grand nombre des maisons de campagne qu'on découvre dans la vallée & leur situation en amphithéâtre, causent les transports de la plus agréable surprise à ceux qui naviguent sur ce lac. Sous les Rois Carlovingiens le lac de Bienne portoit le nom de *Lacus Nugerolis*, ainsi dit de *Nugerol* ou *Neurol*. Il y a grande apparence que le local de cet endroit important étoit à l'endroit où présentement on voit *Landeron*, & que le pays des environs a pu être aussi nommé *Nugerol*. Une charte de 850 sous l'Empire de Lothaire en fait mention en ces termes. *Villa in Pippinensi comitatu qua Nugerolis dicitur, cum capella sibi subiecta Uloine nomine in eodem comitatu*. La chapelle *Uloine* appartenoit au village qu'on appelle aujourd'hui en François *Orvin*, & en Allemand *Illfingen*, annexé à la mairie de Bienne.

Après que la ville de Bienne aura été bâtie, le lac aura pu perdre son ancien nom & prendre celui qu'il porte aujourd'hui. Voici les endroits principaux placés sur ses bords dans le contour. La ville de Bienne est située à près de deux cent pas de son extrémité orientale. Le village le plus voisin de cette ville & dans sa banlieue sur sa droite, est *Vingelz* ou *Vingels*, autrement *Vigneule*, à cent pas du lac & dans la paroisse de Bienne. Ici croît le meilleur vin blanc du pays ; les habitans y sont tous ou vigneron ou pêcheurs. Les vignobles commencent à *Vingelz* & s'étendent le long du lac jusqu'à *Kalchofen*, à l'extrémité du village de *Ligerz* ou *Glereffe*. De ce côté une montagne considérable touche au lac ; sur sa

(*) PLANCHES 35 & 55.

(**) PLANCHE 57.

(1) *Plantini Helvetia antiqua & nova Cap. XV, pag. 26.*

Leu, Dict. Hist. de la Suisse, T. IV, p. 66.

Faeli, Descript. Topog. de la Suisse, T. IV, p. 4-9.

Tfcharner, Dict. Géog. Hist. & Pol. de la Suisse, T. I, p. 138 & 142, &c.

(2) Ce dernier nom dérive vraisemblablement de l'ancien *Comitatus Pippinensis*, dans lequel étoit compris le local où fut depuis bâtie la ville de Bienne.